

COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 29 Juin 2021

Président : Jacques Issartel

Présent : Gérard Bouat

Excusé : Thierry Truwant

Courriers : G U C FF, CROLLES, LA BOURBRE, POLIENAS

Suite du rappel des lois du jeu foot à 8

LOI 2 Ballon

Taille n ° 5 pour les seniors, U18 et U 15

LOI 3 Nombre de joueuses

8 joueuses + 4 remplaçantes

LOI 4 équipement de la joueuse

Le port du protège tibia est OBLIGATOIRE

Maillot dans le short

Chaussettes relevées au-dessous du genou

Lors des rencontres de championnat ou de coupe, le port des boucles d'oreilles et des piercings , même strappés est strictement interdit de même que le port d' un couvre-chef

(Circulaire 4.02 Juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus, pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses) ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux, ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

LOI 7 Temps de jeu

Seniors : 2 x 45 mn

U 18 : 2 x 40 mn

U 15 : 2 x 35 mn

Coupe de France

Inscription avant le 15 août (gérée par la ligue)

.....

Championnat U18 F A 11

Cette année, nous avons organisé un championnat à 11 en U 18 F, qui a réuni 10 équipes.

Pour la saison prochaine, la commission souhaite faire un recensement des clubs intéressés par cette pratique

IMPORTANT : au vu d'informations semblant fiables : la commission Féminine aimerait connaître les clubs qui auraient le projet de créer une section féminine.
Que ce soit en séniors ou en catégories jeunes le Président J. Issartel ainsi que les membres de sa commission T. Truwant et G. Bouat se tiennent à leur disposition pour échanger sur leur éventuel projet

PLENIERE

Si les conditions sanitaires le permettent, la Plénière féminine se déroulera le samedi 4 Septembre à 09h00 au district de L'Isère

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55